

L'Église catholique au cœur de la violence politique en Haïti¹

*Louis-Gabriel Blot et Jean-Guy Vaillancourt**

En Haïti, l'Église catholique et l'État formaient un binôme inséparable bien avant la signature du Concordat de 1860, mais même avant ce temps, les deux pouvoirs ont toujours joué un rôle régulateur de conduites, parfois conjointement, parfois indépendamment l'un de l'autre. Toutefois, c'est surtout à partir de ce Concordat, quand les rapports des deux sphères d'influence ont été réglés par un accord diplomatique formel, que l'Église s'est imposée comme instance légitimatrice du pouvoir de l'État, qui lui sert alors de bras séculier. C'est dans cette perspective qu'il faut situer les campagnes antisuperstitieuses connues sous le nom de *rejte*² où la violence physique et morale a été exercée pour faire renoncer les vodouisants à leurs pratiques. Cette violence exercée par l'Église et l'État sous diverses formes a changé de registre depuis la fin du règne des Duvalier. Le pays a connu depuis lors une violence proprement politique beaucoup plus marquée. Meurtres, assassinats, disparitions, prises de positions politiques, contre-positions, coups d'État réels ou masqués, voilà ce qui marque l'horizon politique haïtien des dernières décennies. Comment pouvons-nous donc situer l'Église catholique par rapport à tout cela ?

En effet, depuis l'accession à la présidence de Jean-Bertrand Aristide, qui a accepté en 1994, selon ses propres mots, de renoncer

¹ Cet article est écrit avec la collaboration d'Illionor Louis (M.A. Faculté latino-américaine de Sciences sociales du Mexique), étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Montréal. Nous tenons à le remercier de son aide précieuse.

* Louis-Gabriel Blot a obtenu un doctorat en sociologie de l'Université de Montréal et il est actuellement professeur à l'Université d'État d'Haïti. Jean-Guy Vaillancourt a obtenu un doctorat en sociologie de l'Université de Californie, à Berkeley, et il est professeur à l'Université de Montréal.

² *Rejte* est le synonyme de « rejeter » en français et signifie l'abandon des pratiques superstitieuses.

au sacerdoce pour la croissance des relations harmonieuses à établir entre deux chefs d'État (le pape et lui), il y a eu comme une espèce de démantèlement institutionnel du Concordat. L'Église a cessé alors d'être un acteur sous-terrain et le politique, avec toute la violence qu'il peut contenir, s'est porté au cœur même du religieux. Cette violence fait son chemin jusque dans l'Église comme institution et comme communauté. Cette violence est directe quand l'Église comme institution, par l'un de ses organes, se place au centre des débats où les pressions se font sentir dans une direction ou dans l'autre. Cette pression est subie par l'Église jusqu'au point de transparaître à travers les déclarations des membres de sa plus haute hiérarchie, c'est-à-dire la Conférence épiscopale. La violence indirecte est celle vécue ou subie par les membres de la communauté ou par les acteurs ecclésiaux qui tiennent à garder une attitude critique ou qui se sentent tenus à distance par d'autres acteurs trop zélés.

Un message percutant

L'Église catholique haïtienne par l'entremise de ses évêques réunis dans la conférence épiscopale a publié un message en janvier 2004 qui a permis de comprendre, par les réactions qu'il a suscitées, toute la violence morale traversant la société haïtienne actuelle. Même si l'intransigeance paraît être un concept conflictuel, elle est au cœur de l'histoire de l'Église catholique, malgré le fait qu'en fin de compte, elle a abouti à un compromis. Dans ce texte, nous voulons faire une analyse herméneutique de cette dernière grande déclaration de l'épiscopat haïtien sur la crise politique que traverse le pays, en essayant de comprendre ce que les évêques ont voulu, ou plutôt ce qu'ils ont semblé vouloir dire dans le contexte socio-politique haïtien actuel. En effet, nous voulons tenter d'explicitier ce que les évêques ont dit et ce qui les a conduits à parler comme ils l'ont fait dans la présente conjoncture.

Dans leur message du mois de novembre 2003, les évêques s'étaient présentés comme des accompagnateurs, comme des guides d'un peuple qu'ils appellent « le troupeau » et dont ils se veulent les pasteurs. Ils ont voulu présenter une solution viable pour une sortie de la crise en proposant, entre autres, la formation d'un conseil de sages de neuf membres qui auraient pour mission d'encadrer le président de la République au terme du mandat de la chambre des députés, tout en maintenant son mandat constitutionnel. Cette prise

de position officielle des évêques a suscité des réactions vives et diverses venant de la part de la classe politique, de la société civile et de certains évêques eux-mêmes.

En analysant les réactions et les tendances de la classe politique haïtienne, les points de vue apparaissent comme diversifiés et divergents. Du côté du « Grand Centre Droit » de l'opposition, avec, en particulier, Hubert de Ronceray et Osner Févry, qui ont pris des positions extrémistes, nous pouvons parler d'un refus catégorique de la proposition, estimant qu'elle est « suicidaire » et aussi qu'elle est venue beaucoup trop tard. Pour ce secteur politique de droite, cette déclaration malencontreuse est une manœuvre de l'Église pour voler au secours de l'un de ses membres en difficulté.

Par ailleurs, si on prend maintenant le « Centre gauche », il y a les tenants de « la résolution du 15 décembre³ » qui rejettent aussi la proposition épiscopale de façon catégorique mais sans ajouter de commentaire. D'autres groupes, en particulier la base de la « Convergence Démocratique » avec le Congrès National des Mouvements Démocratiques (CONACOM), la Convention de l'Unité Démocratique (KID selon son sigle en Créole), l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL) — ci-devant Organisation Politique Lavalas —, affichent une position mitigée. A partir des déclarations publiques de Micha Gaillard, il y a à la fois un accord et un désaccord partiel. Il y a accord pour ce qui est du conseil des sages, mais un certain désaccord en ce qui a trait au maintien de Jean-Bertrand Aristide au pouvoir comme président d'Haïti. C'est ce qui permet de comprendre la proposition alternative présentée le 31 décembre par la convergence démocratique qui contenait certains éléments de la proposition des évêques.

Quand les événements tragiques du 5 décembre sont arrivés, à savoir les attaques physiques contre des étudiants et des hauts dirigeants universitaires à Port-au-Prince par des partisans de la « Famille Lavalas », ils ont constitué une violation flagrante de l'espace universitaire par leur brutalisation de ces étudiants et de ces autorités universitaires. Tout cela fut fait par les hommes de main du régime sous l'œil passif de la police, qui était pourtant là pour « protéger et servir ». Ces événements ont déclenché des réactions en chaîne et c'est à cette occasion qu'une frange des

³ La résolution du 15 décembre 2002 a demandé le départ de Jean-Bertrand Aristide du pouvoir.

acteurs et des secteurs politiques se sont souvenus du message des évêques d'Haïti.

À partir de ce moment, l'opposition est devenue verbalement très violente, spécialement contre la proposition des évêques. Le Collectif du « NON » (formé d'un groupe d'intellectuels qui s'était prononcé contre les manifestations du bicentenaire) va écrire à la conférence des évêques pour lui demander de tout simplement retirer sa proposition. Peut-être l'ont-ils fait parce qu'ils voyaient les évêques à la fois comme des acteurs politiques et des autorités religieuses. En fait, ils reprochent aux évêques leur tolérance excessive, en particulier pour n'avoir pas réprimandé les Pères Massac et Sauvagère pour leur attitude jugée irrévérencieuse et violente. Aussi, selon ce groupe, si les évêques en viennent à tolérer Jean-Bertrand Aristide, ils doivent s'attendre à être tenus responsables d'une division dans l'Église. Ils disent parler aux évêques dans le cadre de la mission de salut que ceux-ci sont censés promouvoir avant tout.

Ce message du Collectif du « Non » porte la signature de trois membres, contrairement aux messages signés par plusieurs personnes quand il fallait dire « Non » aux célébrations du bicentenaire. Par ailleurs, les trois signataires n'appartiennent à aucune organisation sociale particulière et ils ne sont pas représentatifs de quoi que ce soit. De plus, ils s'adressent aux évêques en les traitant de « Distingués ». En plus, ils n'ont rien retenu de la finalité du message et n'ont fait aucune critique de la proposition en tant que telle. À côté de ce Collectif du « Non », il y a enfin les étudiants, qui, à leur tour, font appel au rôle moral traditionnel de l'Église.

En fin de compte, la prise de position de ceux qui s'opposent fortement au message des évêques est venue plutôt sur le tard. Pourquoi ne pas s'être prononcés clairement dès la fin de novembre ? Est-ce parce qu'on n'a pas voulu que l'Église prenne un rôle de leadership dans cette situation de crise ?

Pour ce qui est du gouvernement, sa position est aussi ambiguë et aussi piégée que celle de l'opposition. En effet, selon la déclaration de Mario Dupuy, secrétaire d'État à la communication, la présidence a bien accueilli le message des évêques, le percevant comme pouvant servir de point de départ et de base de dialogue. Le ministre des affaires étrangères dit que dès le premier jour, le gouvernement a écrit à la Conférence des évêques pour affirmer

son accord et dire que cela devait donner lieu ensuite à des rencontres. La Conférence épiscopale a pris un mois entier pour répondre à cette invitation. Toutefois, le parti au pouvoir, Fanmi Lavalas, a réagi différemment. Le sénateur du Sud, Yvon Feuillé, considère la position des évêques comme un véritable coup d'État épiscopal. Pour lui, le conseil des sages constitue un grand problème dans cette déclaration épiscopale. Dans l'imaginaire de l'haïtien, mettre des gens de pensées différentes et opposées à côté du président pour le conseiller, c'est en pratique opérer l'équivalent d'un coup d'État. Cette pensée est partagée par Naroum Marcellus, un député de la chambre législative.

En effet, les événements du 5 décembre sont venus cristalliser les positions des divers acteurs. L'opposition rejette carrément la proposition des évêques, qui pourtant a trouvé l'appui à la fois de la France et des États-Unis. Voilà donc un signe que le message a commencé à faire son chemin et à se situer dans un contexte international plus large, au-delà des frontières du pays.

En terme d'actualité, le message du mois de novembre 2003 sert l'intérêt de l'Église. Il a tenté de réparer la mauvaise impression qu'avait laissé dans le public la position frileuse de l'institution ecclésiastique pendant le coup d'état militaire de 1991. Ce message la place d'emblée au-dessus de tous les acteurs politiques et sociaux agissant sur le terrain. Entretemps, il y a eu toutes sortes de pressions pour demander à l'épiscopat de retirer ce message. On trouve même des évêques qui ont semblé rejoindre le camp de l'opposition (Poulard, Kébreau, Dumas). Cela apporte davantage d'angoisse et d'inquiétude dans la population et aussi parmi les membres du gouvernement. L'Église se trouve maintenant en plein cœur de la crise. En attendant, seule la conférence épiscopale a présenté quelque chose qui fait figure de position équilibrée et à laquelle des partenaires internationaux donnent leur appui. Les hauts fonctionnaires de l'Église catholique ont donc gagné des points dans cette opération. Cela veut dire que ceux-ci ont produit une position sociale et même politico-prophétique à laquelle on croit. L'institution a eu un sursaut de vie, elle a fait un bond gigantesque au niveau de sa crédibilité, dans le contexte de la crise qui sévit dans le pays.

La plate-forme de l'opposition regroupée au sein de la Convergence Démocratique a annoncé une manifestation pour le dimanche 11 janvier 2004, invitant les protestants à aller à leur lieu

de culte, et les catholiques à venir à la cathédrale pour assister à une messe devant être célébrée avant la marche. Il y a même eu un grand renfort de publicité pour dire que la messe allait être célébrée par un ou par plusieurs évêques. Effectivement, la messe a eu lieu et elle fut chantée par Mgr Dumas, un homme jeune à la fois dans le sacerdoce et dans l'épiscopat. Cet évêque déclara que la proposition de la Conférence des évêques était dépassée, que la victoire était maintenant à portée de la main, et qu'il souhaitait une bonne marche aux manifestants. Le lendemain des déclarations de Mgr Dumas, Mgr Poulard est venu déclarer dans les médias, en parlant des évêques qu'« ils vont faire tout ce qu'ils peuvent pour que cette proposition ne revienne pas sur le tapis ». Les leaders Evans Paul et Paul Denis disent aussi que « nous sommes au courant de mouvements à l'intérieur de la conférence épiscopale pour faire entrer la proposition et nous attendons ». On peut dire que la division au sein de la Conférence des évêques est alors consommée. Les anti-Aristide parlent plus fort que les pro-Aristide et ils sont arrivés à les convaincre. Alors, qu'est-ce que l'Église va faire pendant que les États-unis et la France continuent de dire qu'ils s'appuient sur sa proposition de la conférence épiscopale faite en novembre 2003 ?

C'est dans ce contexte que le communiqué du 18 janvier est arrivé, signé de tous les évêques présents, au Cap-Haïtien, lors de l'intronisation de Mgr Hubert Constant comme archevêque de cette ville, à l'exception de Mgr Lafontant, empêché de venir pour des motifs de santé. Ce communiqué a été lu le lendemain sur Radio Soleil par le Père André Pierre, secrétaire permanent de la conférence épiscopale haïtienne.

Que dit le texte des évêques ?

A travers le texte, les évêques dénoncent la violation des droits humains et en rendent le gouvernement responsable. Ils font le constat de la violence qui se perpétue et voient que le pays s'achemine vers la catastrophe. Alors, la conférence prend acte que sa proposition de novembre faisait face à de sérieuses difficultés d'application, et elle demande un effort personnel de la part des acteurs politiques concernés, elle se dit aussi à l'écoute des différents secteurs pour trouver une solution définitive à la crise. Dans ce cas, est-il question ou non de retrait du message antérieur ? S'agit-il de son maintien intégral ou partiel ? Ce texte relève du

« principe de réalité ». Car mieux vaut changer son désir et ses ambitions que de croire pouvoir changer le cours des événements et l'ordre du monde. On peut parfois trancher dans le vif, mais on ne peut pas défaire à volonté ce qui a été construit avec peine et misère depuis fort longtemps.

Selon Mgr Constant, qui s'adressait à un journaliste de Radio Métropole, les évêques n'ont vraiment pas changé de position mais ils ont tout simplement fait quelques petits ajustements de détail : « Non, nous ne changeons pas de cap. C'est un texte d'ajustement ». C'est là une déclaration qu'on pourrait considérer comme une réponse objective et responsable de la part de l'épiscopat.

Par ailleurs, on a l'impression que Mgr Poulard persiste dans l'incompréhension du texte, en disant que la proposition des évêques a été annulée. Il est possible qu'il n'ait pas compris ce qu'il avait alors signé. À sa suite, M. Backer, du groupe des 184⁴, s'estime heureux que les évêques ont enfin compris leur rôle en se rétractant par rapport à leur proposition initiale.

Au fond, le texte paraît franchement ambigu par rapport à tous les nouveaux questionnements qui surgissent, mais il demeure très clair pour ceux qui l'ont rédigé et signé. Sans doute, la conférence épiscopale n'a pas jugé nécessaire de répondre aux rumeurs et aux déclarations individuelles. Toutefois, pourquoi les évêques n'ont-ils pas dit carrément : nous enlevons ou encore, nous maintenons ? Ce texte relève du compromis que deux éminents sociologues de la religion, Jean Rémy et Paul-André Turcotte (1997, p. 493) définissent comme le résultat de « transactions où les acteurs concernés cultivent une distinction sans rupture et en arrivent à une entente sans fusion, à un marché ». Dans ce cas précis, il s'agit de transactions entre les instances ecclésiastiques, relevant d'un esprit de dissimulation en « tant que camouflage stratégique d'intentions inavouables [...] ou de contradictions pourtant manifestes dans les processus interactionnistes » (Rémy & Turcotte, 1997, p. 495). Mais, y a-t-il une véritable rationalité dans tout cela ? Il est assez évident qu'il y en a une.

Cette rationalité réside dans un texte consensuel, étant donné la division entre anti et pro Aristide. Cela sert finalement l'intérêt de

⁴ Groupe formé par des membres de la classe industrielle, commerciale et d'une catégorie de socio-professionnels.

la conférence des évêques. Ce texte a fait l'affaire de tous les évêques, même s'il a exigé « des renoncements, des résistances, des alignements et des réalignements à l'intérieur d'un système ouvert au changement ». Il donne l'image publique d'un épiscopat uni, car pour qu'un texte ou une proposition ait valeur et engage l'ensemble de la conférence, il faut plutôt que seulement la majorité l'endosse. En dehors du texte, les voix sont divergentes. L'Église se retrouve alors sur la scène internationale et le CARICOM (Marché Commun des Caraïbes) décide de faire de la proposition épiscopale sa base de travail. Les évêques semblent être pris par surprise. Dans le nouveau texte, ils n'ont pas voulu se risquer à répondre aux questions de l'opinion publique. Toutefois, le texte répond au besoin d'unité et de conformisme de l'Église. Il leur fallait l'unanimité, non la majorité, quitte à ne pas parler très clairement.

En somme, la crise que traversent actuellement les rapports Église-État en Haïti est pour nous l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement concret de l'Église, à la lumière d'approches théoriques comme celles du compromis historique et des formes de pouvoir dans cette Église que nous ne connaissons pas très bien dans son fonctionnement épiscopal. C'est Georg Simmel (1964), qui a parfaitement raison dans sa description de l'histoire de l'Église catholique, où il parle de celle-ci comme étant un mode de résolution du conflit. Laissons-nous éclairer par ce texte où il nous fait comprendre que l'Église catholique combine

la tolérance et l'intolérance, l'ouverture et la clôture, car elle s'est trouvée depuis longtemps dans un double état de guerre, d'une part, avec les opinions doctrinales diverses et, d'autre part, avec les puissances de vie comme les élans mystiques prétendant à un champ d'exercice indépendant. Elle traite les dissidents comme relevant d'elle aussi longtemps que possible mais elle les rejette avec une incomparable énergie dès que cela n'est plus possible. Ce faisant, elle s'efforce de ne rien perdre des éléments nouveaux encore applicables.

Nous avons là, hier comme aujourd'hui une église qui se veut à la fois élastique et rigide, conciliante et ferme en même temps, prête à faire des compromis perçus comme inéluctables tout en restant doctrinalement inamovible. En fin de compte, ce nouveau message n'ajoute rien de plus, ni rien de moins par rapport à la crise. Du moins, il ne dit pas que la Conférence des évêques a retiré sa proposition. Comme elle ne la retire pas, celle-ci demeure et

c'est ce qui a permis la rencontre de la CARICOM avec la conférence épiscopale au Cap-Haïtien. Autrement, il n'y aurait pas eu de rencontre avec la CARICOM qui ne veut pas de duplication dans les démarches. Ainsi, la conférence des évêques est devenue un acteur important dans la crise politique en cours. Il reste à voir si elle aura bien joué son nouveau rôle et bien fait la gestion de ses gestes symboliques et de ses déclarations.

Ce compromis ne se comprend pas en dehors des traditions millénaires de l'Église catholique, car il est dans la nature même de l'intransigeance catholique. Il est nécessaire pour que l'institution se maintienne en équilibre. L'intransigeance catholique signifie à la fois l'intégrité de la doctrine et l'intégralité de sa compétence, mais cette intégrité ne veut pas dire fixité et « l'intégralité apprend à distinguer ce qui est dans ses moyens et ce qui reste dans ses prétentions » (Rémy & Turcotte, 1997). Avec ce qui se passe actuellement en Haïti, c'est l'occasion de dire avec Émile Poulat (1997, p. 501) : « L'Église, c'est l'essentiel de l'histoire dans le monde de l'événementiel et de l'accidentel. Elle se trahirait en renonçant à son intransigeance, comme elle se trahirait en refusant tout accommodement au nom de celle-ci ». C'est enfin l'occasion de rappeler que l'Église reste liée à l'État par un concordat, et que c'est bien dommage de voir que, par leur comportement, même les dirigeants de l'Église ne respectent pas les limites de leurs droits et de leurs attributions.

Conclusions

L'Église catholique en Haïti avait joué un rôle clé dans la mobilisation qui avait conduit au renversement de la dictature des Duvalier. Cela a commencé avec la déclaration du Pape Jean-Paul II, lors de sa visite en Haïti en 1983 quand il déclara : « Il faut que quelque chose change dans ce pays ». Cette déclaration venait renforcer la détermination de s'impliquer davantage dans la vie politique du pays et de sensibiliser ses fidèles à la nécessité de songer à changer de régime politique.

C'est dans ces circonstances que la théologie de la libération a eu une forte résonance en Haïti. L'Église s'était scindée en deux : le haut clergé et l'Église des pauvres. Cette scission allait prendre encore de l'ampleur après la chute de la dictature des Duvalier, le 7 février 1986. Jean-Bertrand Aristide était la figure de proue de cette division. Après plusieurs tentatives par le haut clergé de l'exiler à

Rome, il a finalement été excommunié. La popularité acquise au sein du mouvement de la théologie de la libération a fortement contribué à son choix en 1990 comme candidat à la présidence et à son élection comme président de la République le 16 décembre 1990.

Si la majorité de ses fervents partisans venaient des communautés ecclésiales de base, il n'a, par ailleurs, jamais vraiment été soutenu par le haut clergé. Cela ne veut pas dire pour autant qu'au sein de cette instance, il n'avait pas de partisans ou de sympathisants. Par exemple, l'évêque de Jérémie, Mgr Willy Romélus, semble demeurer encore aujourd'hui un des supporters d'Aristide au niveau de la hiérarchie de l'Église catholique haïtienne. Après le coup d'État militaire du 30 septembre 1991 qui a renversé le gouvernement de Jean-Bertrand Aristide, les membres des communautés ecclésiales de base ont été victimes de persécutions de toutes sortes de la part des militaires et des groupes paramilitaires. Même après le retour au pouvoir d'Aristide en octobre 1994, c'est au sein de l'Église de base que les futurs militants de son parti vont être recrutés. Donc, sur la scène politique depuis le début des années 1980, l'Église catholique haïtienne demeure encore aujourd'hui un acteur incontournable. Cependant en tant que grande institution, cet acteur historique se caractérise par son hétérogénéité. On y trouve des factions se réclamant de diverses orientations politiques et théologiques, et qui adoptent des positions diamétralement opposées, parfois même contradictoires et conflictuelles. C'est dans cette perspective qu'il faut analyser les divergences constatées au cours de la proposition de l'épiscopat haïtien dans la crise haïtienne

Au sein de ce qu'on pourrait appeler la haute hiérarchie de l'Église catholique du pays, on dénote d'une part des positions qui sont plutôt favorables au départ du pouvoir du président Aristide. C'est le fait de ceux nous appellerions les radicaux. De l'autre, on trouve une tendance qui souscrit à la nécessité de changement, mais qui privilégie plutôt la voie de la négociation. Ce sont ceux qui font figure de modérés. Des acteurs politiques de toutes tendances essaient d'exploiter cette diversité de tendances pour renforcer leurs positions. Parmi ces acteurs, il y a bien sûr les radicaux réunis au sein de la Convergence Démocratique et des modérés accusés d'être des pro-Lavalas tels le parti « louvri Bariyé » (Ouvrir la barrière) et le Parti Populaire National (PPN). Au sein des

organisations de la société civile, on observe le même clivage, de telle sorte que tout tourne, d'une certaine manière, autour de la proposition de l'épiscopat haïtien. L'Église, selon toute vraisemblance, continuera de jouer, pour bien des années encore, un rôle capital sur la scène politique haïtienne. Qu'Aristide démissionne ou finisse son mandat, les propositions de sortie de crise de l'épiscopat haïtien seront cruciales pour l'avenir du pays. Car même au niveau de la communauté internationale, cette proposition a reçu un appui incontesté. Pourquoi en Haïti l'Église catholique continue-t-elle d'être un acteur si important, en dépit du fait des dissensions internes ? Peut-on faire de la politique dans ce pays en mettant à l'écart un acteur aussi important ? La réponse à ces interrogations pourrait faire l'objet d'un autre article.

Plus d'un an après le départ de Jean-Bertrand Aristide, la situation n'a pas beaucoup changé, et la violence continue. On est encore loin de la démocratie, étant donné les divisions et les scissions qui perdurent. L'Église catholique, tant au niveau de l'épiscopat qu'au niveau du clergé et du laïcat, a certainement un rôle important à jouer pour l'établissement d'un ordre civil pacifique et une stabilité politique et sociale. Espérons que les élections présidentielles et législatives prévues pour l'automne de 2005, et finalement remises à février 2006, permettront à Haïti d'accéder enfin à une transition démocratique viable, gage de l'amorce d'un développement durable au plan économique, social, culturel, politique et environnemental.

Un gouvernement légitime, honnête et fort est sans doute un prérequis pour qu'Haïti puisse amorcer sa sortie de crise. Mais il faudra plus que cela. Il faudra d'abord établir, avec l'aide de l'ONU, de l'OEA et des pays voisins des Caraïbes un climat de paix, d'ordre et de sécurité et mettre fin à la violence et à la criminalité des groupes armés d'extrême droite et d'extrême gauche qui terrorisent la population. Il faut aussi établir une culture de tolérance, d'entraide et de respect des droits humains, et mener la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, car l'injustice sociale nourrit la haine, la corruption et la violence. Il faudra aussi relancer l'économie et établir une nouvelle culture politique. L'Église catholique a un rôle important à jouer dans l'établissement de cette nouvelle culture qui permettra aux gens de travailler sur les problèmes concrets qui paralysent le pays, y compris le déboisement, les services sociaux et hospitaliers déficients, le

système routier tout à fait inadéquat, le réseau électrique patibulaire et l'absence d'un État organisé capable de lever des impôts et de maintenir l'ordre. L'Église catholique a beaucoup de chemin à parcourir pour regagner la confiance de la population et contribuer efficacement à l'édification du respect mutuel et du respect de la nature. La diaspora devra continuer à être généreuse à tous égards, car Haïti ne peut pas compter uniquement sur l'aide internationale et l'aide bilatérale de pays amis comme le Canada pour s'en sortir. Il ne faut pas trop miser non plus sur le changement de régime qui s'est réalisé en février 2006 avec l'élection de René Préal. C'est dès maintenant qu'il faut adopter une approche globale et intégrée, et ne pas attendre de miracles rapides. Le trajet sera long et difficile, et chacun, y compris les membres de l'épiscopat, devra faire sa part dans son domaine propre. La communauté internationale est lente à verser l'aide promise il y a quelques années à Washington, alors que la violence et les divisions internes s'accroissent. Le gouvernement est déstabilisé et les gens vivent dans l'insécurité totale. Une des seules industries qui prospère est celle du kidnapping. Remettre le pays sur ses rails exigera beaucoup de bonne volonté et de fermeté de la part de tous.

Bibliographie

POULAT, É., 1997, « La science de la vérité et l'art de la distinction. Intransigeance et compromis dans le catholicisme contemporain », *Social Compass*, vol. 4, no 44, p. 501

RÉMY, J. et P.-A. TURCOTTE, 1997, « Introduction », *Social Compass*, vol. 4, no 44, p. 491-496

SIMMEL, G., 1964, « Problèmes de sociologie de la religion », *Archives de sociologie des religions*, no 17, p. 3-44.